

**DOCUMENT RETRAÇANT LES ACQUIS ET L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DU CANDIDAT À L'EXAMEN
PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE DE BIBLIOTHÉCAIRE PRINCIPAL**

Ce document sera remis aux membres du jury pour examen dans le cadre de l'épreuve d'admissibilité

Son absence au dossier d'inscription entrainera le rejet de la candidature

Nom et prénom du candidat : Date de naissance :

Date d'entrée dans la fonction publique : Date d'entrée dans la fonction publique territoriale (si différente) :

Autre expérience professionnelle que dans la fonction publique : OUI – NON - Si oui, préciser la durée :

Formation initiale ou validation des acquis de l'expérience :

Diplôme	Spécialité éventuelle	Obtention (oui/non/ en cours)	Année d'obtention	Pays de délivrance du diplôme

Formation statutaire, formation professionnelle tout au long de la vie :

Intitulé du stage suivi	Organisme de formation	Année	Nombre de jours

Parcours professionnel :

Employeur (désignation, domaine d'intervention, nombre d'agents ou de salariés)	Poste occupé, période d'emploi (dates de début et fin)	Fonctions et principales missions et activités effectuées

Exposé des acquis de l'expérience professionnelle, des aptitudes et des motivations (2 pages maximum) : Cet exposé doit être rédigé sur deux pages maximum (deux pages recto simple, ou une page recto verso) et être joint au dossier. Il est conseillé de présenter des documents dactylographiés.

Description d'une réalisation professionnelle (2 pages maximum) : Cette description doit être rédigée sur deux pages maximum (deux pages recto simple, ou une page recto verso) et être jointe au dossier. Il est conseillé de présenter des documents dactylographiés.